



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE ÉGYPTE

Une publication du Service Economique du Caire
Numéro 156 : février 2025

Le chiffre du mois

**246 Mds
USD**

Montant nécessaire pour que
l'Égypte atteigne ses ambitions
en matière d'énergies
renouvelables

Sommaire

Actualités3

Relations économiques bilatérales.....3

Brèves économiques5

Zoom : Huitième édition du salon EGYPPES au Caire8

Notes d'analyse9

L'émergence de la finance durable en Égypte : encouragée par les autorités et soutenue par les bailleurs internationaux10

Industrie automobile : une ambition prometteuse.....13

Indicateurs17

« L'intelligence de la machine est la dernière invention que l'humanité aura besoin de faire » Nick Bostrom

La participation active de l'Égypte en amont et lors du sommet sur l'intelligence artificielle qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février dernier permet de lever le voile sur un aspect méconnu de l'économie égyptienne, au sein de laquelle le secteur numérique est l'un des plus dynamiques (croissance annuelle de plus de 15% ces deux dernières années, 5% du PIB et un objectif de 8% à court terme). Frappée comme beaucoup d'autres pays par les implications multiples de la récente crise sanitaire, l'Égypte a adopté dès 2020 une stratégie en premier lieu centrée sur le développement des infrastructures de service internet. L'Égypte est aujourd'hui le 4^{ème} pays d'Afrique en termes de rapidité de connexion. Les milieux ruraux et les nouvelles villes ne sont pas négligés et font l'objet d'investissements massifs pour, à terme, servir une population déjà supérieure à 110 millions d'habitants. L'intelligence artificielle constitue un pilier de cette dynamique publique portée par le Ministre en charge des TIC, Amr Talaat, qui représentait le président Abdel Fatah al-Sissi au sommet de Paris. Adoption de modèle de gouvernance, développement d'écosystèmes, infrastructures dédiées, formation de talents, protection des utilisateurs et de la population : autant d'axes stratégiques égyptiens dans lesquels la France se reconnaît et a bâti une coopération de longue date avec l'Égypte. Alors que le Ministre Amr Talaat avait choisi la France pour sa première visite officielle à l'étranger suite à sa nomination en 2018, nos deux pays ont signé en octobre 2021 une déclaration d'intention en matière d'IA. Ses premières illustrations en ont été l'organisation au Caire d'un atelier GreenTech à destination des start-ups sur les liens entre IA et technologies vertes et l'octroi d'un don par la France pour la mise en place d'un démonstrateur de jumeau numérique mesurant la qualité de l'air et le changement climatique au Caire, en cours de mise en place. Des initiatives conjointes, telles que des hackathons et des concours pour startups, ont été lancées pour encourager l'innovation et le développement de solutions basées sur l'IA.

L'Égypte est particulièrement attentive à l'inclusion du secteur privé dans le développement de cette stratégie et les entreprises françaises y jouent déjà un rôle significatif. L'Égypte a signé plusieurs accords avec des entreprises françaises pour développer des applications basées sur l'IA dans divers domaines tels que les villes intelligentes, les transports, et le gouvernement numérique. Ces accords visent à accroître l'industrie de l'IA en Égypte et à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat. Nos entreprises ont également compris tout l'intérêt de l'Égypte en matière de talents et ont implanté en Égypte des centres de développement rassemblant pour la plupart plusieurs milliers de jeunes Égyptiens, avec une proportion de femmes plus élevée que dans de nombreux autres secteurs.

La participation active de l'Égypte aux instances internationales liées à l'IA, telles que le Partenariat mondial pour l'intelligence artificielle (PMIA), que l'Égypte a rejoint à l'occasion du sommet de Paris, et les groupes de travail de l'OCDE, lui permet de partager son expérience et de contribuer à l'élaboration de politiques régionales et internationales en la matière. Ces efforts conjoints montrent l'engagement de la France et de l'Égypte à collaborer pour développer et intégrer l'intelligence artificielle dans divers secteurs, tout en promouvant une utilisation éthique et responsable afin de freiner les excès de la « stupidité naturelle » tant redoutée par Albert Einstein.

Pascal FURTH, Chef du Service économique et LE CHAT©, par Mistral AI

Relations économiques bilatérales

Évènements marquants du mois de février :

- **5 février** : visite de l'usine Schneider Electric à Badr City avec S.E. Kamel El Wazir, vice Premier ministre chargé du développement industriel et ministre de l'Industrie et des Transports.



- **12 février** : Rencontre avec le vice-Premier ministre Kamel El Wazir, le ministre de l'Investissement Hassan El Khattib et une délégation d'Airbus Helicopters, en présence de l'ambassadeur de France pour évoquer les perspectives du constructeur en Égypte.



- **16 février** : l'ambassadeur de France a participé à la 4^{ème} édition de la conférence *Climate Connect*, organisée par la librairie Diwan, Whalez et Consoleya. Un moment fort pour rappeler les 10 ans de l'Accord de Paris, premier accord universel sur le climat signé par 195 États, réaffirmant leur détermination à lutter ensemble contre le réchauffement climatique.



- **17 février** : conférence « Égypte-France pour le développement durable », organisée par la CCIFE, sur le droit comme levier d'engagement RSE des entreprises en présence de François Trébulle (École de droit La Sorbonne-IDAI), Manal Hassan (Elsewedy Electric), Magdy Tolba (T&C Garments), Ahmed Elbermbali (Bureau Veritas) modérée par Alexandra Lamotte (Service économique).



- **19 février** : 7^{ème} édition du club développement durable des entreprises françaises, coordonné par le service économique, au siège de Capgemini. Thématiques de la session : certification verte et pratiques RH comme potentiel vecteur de levier au développement durable. Présentation notamment du label égyptien « Tarsheet », dont Saint-Gobain est le premier site industriel à avoir obtenu le niveau "Gold Net Zero" et de la certification Bcorp, détenue par Danone Égypte.



- **20 février** : Visite de l'Agence Spatiale Égyptienne (EgSA) et échanges approfondis avec son Chairman, le Dr Sherif Sedky. Depuis sa création en 2018, l'agence s'impose comme un acteur clé du spatial en Afrique, avec des projets en production et exploitation de satellites, ainsi qu'un engagement fort en matière de formation pour renforcer l'écosystème local. Avec six satellites d'observation civile en orbite, elle a su développer une expertise solide.



- **25 février** : Conférence de presse à la Résidence de France organisée avec la CCIFE pour annoncer l'implantation de Monoprix en Égypte dès 2025, dernier exemple de la progression continue de la présence française. Cette expansion stratégique, fruit d'un partenariat entre

le groupe égyptien TMT, leader du commerce de proximité, et Monoprix, marque une étape clé dans le développement à l'international du groupe français déjà présent dans 16 pays.



Actualités

Brèves économiques

1. Record des exportations de produits agroalimentaires transformés

Les exportations égyptiennes de produits agroalimentaires transformés ont atteint un niveau record de 6,1 Md USD en 2024, en hausse de 21 % par rapport à l'année précédente, selon le [Conseil des exportations alimentaires](#) (FEC). Cette progression a été portée par une demande accrue à l'international et par le soutien du gouvernement aux exportations hors hydrocarbures. Les principaux marchés sont les pays arabes (3,28 Md USD, +20 %), suivis par l'Union européenne (1,17 Md USD, +32 %) et l'Afrique non arabe (513 M USD, +10 %). L'Arabie saoudite est le premier importateur de produits agroalimentaires égyptiens avec 491 M USD d'achats (+23 %), tandis que les Pays-Bas enregistrent la plus forte hausse des importations en provenance d'Égypte, avec une augmentation de 131 M USD, atteignant 259 M USD en 2024. Parmi les produits les plus exportés figurent les concentrés de boissons, la farine, le sucre, les fraises surgelées, les huiles comestibles et les jus de fruits. Le FEC vise une croissance annuelle de 15 % des exportations du secteur en misant sur l'amélioration de la qualité des produits, l'optimisation des processus industriels et l'élargissement des débouchés internationaux.

2. Premier forum annuel sur le déploiement de l'Assurance Maladie Universelle

Le [premier forum annuel sur le système d'assurance maladie universelle \(AMU\)](#) s'est tenu le 9 février à la Nouvelle capitale administrative, en présence du Premier ministre et du Vice-Premier ministre en charge du développement humain et ministre de la Santé. L'événement avait pour objectif de solidifier les partenariats avec le secteur privé, les ONG et les bailleurs de fonds, dans le but de catalyser de nouveaux investissements pour le déploiement progressif de l'AMU, programme phare du gouvernement égyptien visant à réformer en profondeur le système de santé et à unifier la couverture d'assurance-maladie à l'échelle nationale. Le Premier ministre a rappelé que plus de 51 Md EGP (980 M EUR) avaient déjà été engagés pour la première phase du programme mis en œuvre depuis 2018, couvrant 6 gouvernorats et bénéficiant à 6 millions de citoyens. À noter que l'AFD avait octroyé en 2018 un prêt souverain de 60 M EUR pour son financement (au côté de la Banque Mondiale, la JICA, et l'OMS). À ce stade, l'AMU couvrirait déjà 78 % de la population dans les gouvernorats où elle est déployée. La deuxième phase, lancée à la

fin de l'année 2024, devrait couvrir cinq nouveaux gouvernorats (12,8 M d'individus) - Damiette, Matrouh, Kafr El-Cheikh, Minya et le Nord-Sinaï. Sa mise en place nécessitera, selon le gouvernement, un investissement supplémentaire de 115 Md EGP (2,2 Md EUR). Le Vice-Premier ministre a par ailleurs annoncé l'objectif ambitieux d'une couverture intégrale de la population d'ici 2030.

3. Achèvement de travaux de modernisation du canal de Suez

Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA) a annoncé le 10 février [l'achèvement des travaux de modernisation du secteur sud du canal de Suez](#), un projet qui a mobilisé un investissement de 9 Md EGP (173 M EUR). Lancés en 2022, ces travaux ont permis d'élargir le canal de 40 mètres, d'approfondir le chenal et de doubler un tronçon sur 10 kilomètres – pour une longueur totale de la voie navigable de 189 km. Ces améliorations visent à optimiser le trafic maritime et à renforcer l'attractivité de cette voie stratégique. Aucune augmentation des droits de transit n'est toutefois prévue pour 2025, la SCA misant sur cette modernisation pour séduire de nouveaux types de navires. En effet, l'entité en charge de la gestion du canal prévoit une reprise progressive du trafic à partir de mars 2025, sous réserve du maintien de la trêve à Gaza, condition essentielle à la suspension des attaques houthis annoncée depuis le 19 janvier. Pour rappel, les tensions en mer Rouge ont entraîné une baisse de 61 % des revenus du canal sur l'année 2024 comparativement à l'année précédente, avec des pertes estimées à 7 Md USD pour l'Etat égyptien sur l'exercice fiscal en cours. Depuis novembre 2023, plus de 10 500 navires auraient ainsi évité le canal de Suez en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, contournant l'Afrique via le cap de Bonne-Espérance.

4. Augmentation du salaire minimum mensuel dans le secteur privé

Le [Conseil national des salaires](#) a annoncé une augmentation de 17 % du salaire minimum dans le secteur privé, le portant de 6 000 à 7 000 EGP par mois à partir du 1er mars 2025. Pour rappel, le salaire minimum avait été doublé en mars 2024, passant de 3 500 à 6 000 EGP après la dévaluation de la livre égyptienne. Selon la ministre de la Planification, Rania Al-Mashat, cette mesure bénéficiera à 80 % des 14 millions d'employés du secteur privé. Une revalorisation annuelle équivalente à 3 % du salaire soumis aux cotisations sociales, avec un minimum de 250 EGP, a également été décidée. Tandis qu'un salaire horaire minimum de 28 EGP a été introduit pour la première fois en faveur des travailleurs à temps partiel.

5. L'Égypte prévoit d'augmenter ses achats de blé local et ses importations

Le gouvernement égyptien prévoit d'augmenter de [11 % en glissement annuel ses achats de blé](#) auprès des agriculteurs locaux en 2024, pour atteindre 4 millions de tonnes pour la récolte qui débutera mi-avril, selon le ministre de l'Approvisionnement, Sherif Farouk. La superficie cultivée est estimée à 3,1 millions de feddans, en léger recul par rapport aux 3,2 millions de l'année précédente. La consommation nationale de blé devrait rester stable autour de 20 millions de tonnes. Parallèlement, l'Égypte prévoit d'importer environ 6 millions de tonnes, contre 6,2 millions de tonnes en 2024, alors que ses importations ont atteint un record de 14,2 millions de tonnes l'an dernier, soit une hausse de 31 % sur dix ans.

6. Signature d'un accord stratégique pour le transfert de gaz entre Chypre et l'Égypte

[Le ministre du Pétrole et des Ressources Minérale égyptien, M. Badawi, et le ministre de l'Énergie chypriote, M. Papanastasiou, ont signé le 17 février un accord-cadre avec TotalEnergies et ENI](#), à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du salon énergétique EGYPTES au Caire, en présence du président égyptien Abdel Fattah El-Sisi et du président chypriote Nikos Christodoulides. Cet accord définit les principes commerciaux encadrant le transfert du gaz extrait du bloc 6 du champ offshore Cronos, au large de Chypres, exploité par TotalEnergies et ENI, vers les infrastructures de liquéfaction égyptiennes. Il prévoit la construction d'un pipeline reliant le site d'extraction aux installations du mégachamp gazier Zohr, puis l'acheminement du gaz vers l'usine de liquéfaction de Damietta, actuellement hors d'usage. La production sera destinée à l'exportation, notamment vers l'Europe. La signature de cet accord s'inscrit dans le prolongement des orientations fixées lors du sommet tripartite Égypte-Grèce-Chypre tenu au Caire en décembre 2024.

Huitième édition du salon EGPES au Caire : le gaz au cœur des enjeux énergétiques

Placée sous le haut patronage du Président Abdel Fattah al-Sissi et coorganisée par le ministère du Pétrole, la 8^e édition du salon EGPES s'est tenue au Caire du 17 au 19 février, réunissant 47 000 participants – une hausse de 34 % par rapport à l'édition précédente, et 500 exposants. L'édition 2025 a réuni des acteurs égyptiens et internationaux du secteur pétrolier et gazier issus de 120 pays. Si la transition énergétique a été abordée, les discussions ont été dominées par les enjeux hydrocarbures. La Chine, les pays du Golfe, les États-Unis et l'Italie comptaient parmi les délégations les plus représentées, avec également une présence française notable.

Une dizaine d'accords ont été signés en marge du salon, portant sur le développement des énergies renouvelables, des infrastructures de recharge de véhicules électriques ainsi que sur l'efficacité énergétique et de nouveaux projets dans les hydrocarbures. Ces accords sont principalement portés par des groupes égyptiens parfois en partenariat avec des entreprises internationales (chinoises, saoudiennes, italiennes et allemandes). Un partenariat a également été conclu avec le ministère grec de l'Environnement. Le temps fort du salon a été la signature d'un accord-cadre entre l'Égypte et Chypre, en partenariat avec TotalEnergies et ENI, en présence des présidents égyptien et chypriote. S'inscrivant dans la continuité du sommet tripartite Égypte-Grèce-Chypre de décembre 2024, cet accord établit les principes commerciaux du transfert du gaz extrait du champ offshore Cronos vers les infrastructures de liquéfaction égyptiennes.

Les interventions de six ministres¹ ont permis au gouvernement d'affirmer ses ambitions énergétiques et de souligner le succès de la coordination interministérielle. Le ministre du Pétrole, Karim Badawi, a mis en avant les opportunités proposées par l'Égypte dans le cadre de projets gaziers (forage de 151 puits en six mois, appel d'offres en cours pour 12 blocs d'exploration en Méditerranée et dans le Delta, etc.). La collaboration entre les ministères du Pétrole et de l'Électricité a été mise en avant, ces derniers se félicitant d'avoir mis fin ensemble aux délestages estivaux. Le ministre de l'Électricité a insisté sur l'enjeu stratégique de l'intégration au réseau des 22 GW d'énergies renouvelables en développement, un point également souligné par le ministre des Finances. Ce dernier a d'ailleurs été le seul à évoquer les défis persistants du secteur, sans toutefois mentionner la dépendance du pays aux importations de GNL depuis l'été.

La conférence a également été l'occasion pour de nombreux acteurs du secteur privé de mettre en avant l'avantage compétitif de l'Égypte dans le secteur énergétique. L'Égypte est perçue comme un hub énergétique attractif grâce à son faible coût de rachat de l'électricité, qui séduit les industriels. La priorité sera désormais d'obtenir des certifications vertes pour sécuriser les exportations, et de développer un cadre réglementaire adapté, essentiel pour attirer des financements privés. Les panelistes ont également appelé L'Égypte à capitaliser sur son positionnement géographique pour renforcer ses liens avec l'Europe, marché stratégique.

¹ M. Karim Badawi, Ministre du Pétrole et des Ressources Minières ; M. Ahmed Kouchouk, Ministre des Finances, M. Mahmoud Esmatt, Ministre de l'Électricité et des Énergies Renouvelables ; Mme Yasmine Fouad, Ministre de l'Environnement ; M. Mohamed Shimi, ministre des Entreprises publiques ainsi que M. Hassan El Kahtib, Ministre de l'Investissement.

ANNEXE : ACCORDS SIGNÉS EN MARGE DE LA CONFÉRENCE

PORTEURS DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET
Gaz	
- Ministère du Pétrole (Égypte); ministère de l'Énergie (Chypre); Total Energies (France) et ENI (Italie)	Accord-cadre qui définit les principes commerciaux régissant le transfert du gaz extrait du bloc 6 du champ offshore chypriote Cronos, exploité par Total Energies et ENI, vers les infrastructures de liquéfaction égyptiennes à Zohr.
Énergies renouvelables	
- ACWA power (Arabie Saoudite); EETC (compagnie nationale d'électricité)	Accord de contrat d'achat d'électricité pour un projet de centrale solaire de 2 GW en Mer Rouge
- Ministère du Pétrole (Égypte); Huawei (Chine)	Protocole d'accord pour la décarbonation de l'approvisionnement électrique des forages pétroliers via l'installation de panneaux solaires et de systèmes de stockage par batterie
Véhicules électriques	
- Infinity EV Charging & Hassan Allam Utilities (Égypte); Misr Petroleum & Gastec (Égypte, entreprises publiques)	Accord d'actionnariat pour établir une nouvelle société dédiée au développement de bornes de recharge
Efficacité énergétique	
- Ministère du Pétrole (Égypte); ministère de l'Énergie (Arabie Saoudite)	Plan de coopération avec l'Arabie saoudite, visant à créer un programme conjoint et explorer la mise en place d'une entité dédiée
« Décarbonation » du secteur oil & gaz	
- Enppi (Égypte) et Infinity Power (Égypte)	Protocole d'accord pour la promotion d'énergies renouvelables dans le secteur <i>Oil&gas</i>
- Ministère du Pétrole (Égypte); Anton Oilfield Services (Chine)	Réduction des émissions du torchage du gaz
- Ministère du Pétrole (Égypte); Tecnimont (Italie)	Protocole d'accord pour la production de carburant d'aviation durable (SAF)
<u>Dont capture de carbone</u>	
- Misr Fertilizers Production Company (Égypte, entreprise publique); Thyssen Krupp (Allemagne)	Protocole d'accord pour intégrer des technologies de capture et valorisation de carbone dans trois usines d'ammoniac et d'urée à Damiette
- Ministère du Pétrole (Égypte); ministère de l'Environnement (Grèce)	Protocole d'accord sur la coopération en matière de partage d'expertise, d'évaluation des cadres réglementaires et de valorisation des technologies de capture de carbone

Note d'analyse (1)

L'émergence de la finance verte en Égypte : encouragée par les autorités et soutenue par les bailleurs internationaux



L'atteinte des objectifs ambitieux de l'Égypte en matière d'énergie renouvelable (42% du mix énergétique d'ici 2030) et les besoins de financement élevés, à hauteur de 246 Mds USD, requièrent l'émergence d'une finance verte robuste. Dès le début des années 2020, dans la dynamique de la COP27 à Charm El-Cheikh, un cadre réglementaire a été mis en place avec le soutien financier et technique des bailleurs internationaux, avec la création de premiers outils et incitations fiscales pour le développement de la finance durable, qui reste encore à ce stade émergent.

L'Égypte s'est récemment dotée d'un cadre réglementaire contraignant et d'outils financiers et fiscaux visant à encourager la finance durable

Des obligations en termes de « reporting » pour les activités pour le secteur financier bancaire et non bancaire

En 2021, la Banque centrale d'Égypte (BCE) a publié six principes directeurs non contraignants (renforcement des capacités, formation, « reporting », verdissement des pratiques et des financements bancaires, gestion des risques, développement de produits bancaires verts) visant à favoriser le développement de la finance durable au sein du secteur bancaire. Au même moment, l'autorité égyptienne de régulation financière (FRA) a publié deux décrets (inédits à l'échelle de la région) prenant en compte les recommandations TCFD et prévoyant que certaines sociétés cotées et institutions financières non bancaires, sur la base de critères financiers, soumettent au régulateur une analyse de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Des réglementations contraignantes n'ont été mises en œuvre que récemment. Ainsi, la BCE a publié en novembre 2022 une réglementation exigeant des banques la préparation de rapports périodiques (sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des six principes directeurs, sur les activités de financement durable des banques au sein de leurs portefeuilles de crédit, etc.) et la création de départements dédiés à la finance durable, qui serait aujourd'hui effective dans la totalité des banques en Égypte mais dont la robustesse varie selon les établissements. Dans le même temps, les dispositions prévues par les décrets de la FRA n'ont été rendues obligatoires que fin 2022. Néanmoins, tant pour le secteur bancaire que non bancaire, aucune pénalité n'est envisagée en cas de non-respect de ces obligations. En outre, la définition par la BCE des activités pouvant être considérées comme durables ne constitue toutefois pas une taxonomie précise.

La création d'outils financiers et d'incitations fiscales

En 2018, la FRA a approuvé le premier cadre juridique local permettant l'émission d'obligations vertes avec le soutien du groupe Banque mondiale et en s'appuyant sur les principes de l'association internationale des marchés de capitaux (ICMA). En 2022, six nouveaux produits ont été introduits sur le marché (sustainable development bond, sustainability linked bond, social impact bond, women empowerment bond, climate bond et environnementale bonds). Mais, en l'absence de taxonomie verte, les critères relatifs à ces instruments demeurent peu définis. Toutefois, les autorités égyptiennes ont introduit des incitations fiscales pour encourager

l'investissement dans des secteurs contribuant à la décarbonation de l'économie. La loi sur l'investissement n°72/2017 en constitue un premier cadre, prévoyant des mesures telles que des exonérations fiscales et des réductions des droits d'importation, notamment pour les projets liés aux énergies nouvelles et renouvelables. En parallèle, des initiatives spécifiques visent également à soutenir le développement de la filière de l'hydrogène décarboné et la mise en place d'une production locale de véhicules électriques. Cependant, les modalités de ces mesures n'ont pas encore été précisées.

La mise en œuvre de la finance verte impulsée par les bailleurs internationaux

Un secteur largement soutenu par les bailleurs internationaux

Le développement de la finance durable est largement soutenu par les financements et l'appui technique apportés par les **bailleurs internationaux**. En l'absence de cadre contraignant incitant les banques à financer des projets verts, les conditions concessionnelles des lignes de crédits et des prêts des bailleurs permettent d'améliorer leur financement dans un environnement de taux élevés. Ainsi, entre 2014 et 2023, le montant de **des financements verts octroyés au secteur bancaire public et privé** se serait élevé à **plus de 2 Mds USD**, sous la forme de prêts, adossés à de l'assistance technique. Plusieurs grands projets s'apparentant à la finance verte ont été déployés. Ainsi, le **programme EPAP** (en équipe Europe avec l'AFD et la BEI) a permis de financer plus de **120 projets industriels** pour des investissements de dépollution et de mise aux normes environnementales, pour un montant cumulé de **325 M EUR en prêts concessionnels** et subventions (dont primes à l'investissement). Le programme **Green Economy Financing Facility** (avec AFD, BERD et BEI), consistant en une ligne de crédit de **140 M EUR** accordée aux banques, s'est notamment matérialisé par un accord avec le **Crédit Agricole** en juillet 2024. En outre, le programme **Finance in Common** de l'AFD devrait favoriser la création d'une taxonomie en Égypte et l'alignement des exigences de « reporting » vis-à-vis des références internationales, type IFRSS1 et S2. Dans le même temps, la première **émission d'obligations vertes souveraines**, inédite à l'échelle du monde arabe, a eu lieu en 2020 avec le soutien de la Banque mondiale pour un montant de **750 M USD**, dont **46% ont été alloués à des projets de transport durable** et **54 % à des projets de gestion durable de l'eau et du dessalement**. En 2021, la SFI a investi **100 M USD** dans la première **obligation verte du secteur privé égyptien**, émise par la Commercial International Bank (CIB). Plus récemment, l'**Arab African International Bank**, a émis en 2024 pour **500 M USD d'obligations « soutenables »**. Les financements des banques sur leurs fonds propres en faveur de projets verts demeurent toutefois peu nombreux et difficilement quantifiables, les rapports quantitatifs des banques sur leurs activités n'étant pas publics et celles-ci rencontrant des difficultés à fiabiliser la remontée des données, non automatisées à ce stade.

L'émergence de nouveaux produits, d'envergure encore limitée, illustre une dynamique positive

A l'instar du Crédit Agricole, certaines filiales égyptiennes de banques étrangères se sont fixées pour objectif d'atteindre la **neutralité carbone en 2050**, impliquant d'initier la réorientation de leur portefeuille d'activité (par exemple, pour financer l'installation de panneaux solaire, l'acquisition de véhicules électriques ou des travaux d'efficacité énergétique). Toutefois, la demande reste, à ce stade, limitée. En outre, il n'existe pas encore de produit d'épargne durable. Parallèlement, le **marché carbone volontaire**, dont le cadre réglementaire a été établi en 2024, a enregistré ses premières transactions. Cette plateforme volontaire d'échange de crédits carbone certifiés, appelée **AFRICARBONex**, administrée par la Bourse d'Égypte, affiche une visée régionale, en proposant registre et certificateurs locaux pour minimiser le coût de ce mécanisme.

Cette plateforme pourrait également constituer un **outil de compensation carbone** pour les industries concernées par le **mécanisme d'ajustement aux frontières (MACF/CBAM)**. A ce stade, le volume de transaction reste faible, seuls **21 projets étant identifiés** sur la plateforme, dont 14 en Égypte pour un volume de transaction de **5 000 crédits carbone**. En Égypte, le groupe **SEKEM**, dans le domaine de l'agriculture raisonnée, a créé un registre national, « Economy of Love », pour permettre à des agriculteurs de petite taille de s'orienter vers de l'agriculture biologique. De manière plus confidentielle, certains acteurs se sont également emparés de **nouveaux instruments de finance durable**, à l'image des crédits plastiques. Very Nile, entreprise sociale qui fait appel à des pêcheurs pour nettoyer les eaux du Nil, a commencé à vendre en 2024 ces premiers **crédits plastiques**, notamment à la banque Mashrek, pour financer son activité.

Alexandra Lamotte, conseillère Régionale Développement Durable
Nicolas Bic, conseiller financier, adjoint au service économique

Note d'analyse (2)

Industrie automobile : une ambition prometteuse



Le développement de l'industrie automobile en Égypte, initié dans les années 1960 sous l'impulsion du Président Nasser, demeure globalement en marge des chaînes de valeur mondiales. Seules quelques activités d'assemblage ont aujourd'hui été localisées, souvent par le biais de partenariats avec des acteurs locaux, tandis que le marché continue de dépendre massivement des importations. La filière souffre d'une concurrence régionale intense et de la forte volatilité des ventes de véhicules neufs ces dernières années. Malgré un marché intérieur fragile et des perspectives limitées, les autorités égyptiennes ont lancé une politique ambitieuse pour relancer le secteur, intégrée dans une stratégie industrielle plus globale visant à développer les exportations, notamment vers la région ANMO et l'Europe (*nearshoring*). Des mesures incitatives ciblées ont été mises en place pour attirer équipementiers et constructeurs (OEM), entraînant une multiplication des annonces d'investissements dans le pays.

Un marché intérieur de taille réduite et une industrie locale encore peu développée

Panorama du marché automobile égyptien

Le marché automobile égyptien est d'une taille réduite avec un parc automobile estimé à **10 M de véhicules** dont **5,2 M de véhicules passagers en 2023**, pour 110 M d'habitants, soit un ratio de **94 véhicules pour 1 000 habitants**. Après une forte progression au cours de la décennie précédente, le nombre de véhicules immatriculés en Égypte a amorcé un **déclin depuis 2019** (CPAM de -3,4% - Annexe 1). Si la voiture demeure un moyen de transports personnel privilégié, l'essentiel de la population égyptienne n'a en effet pas les moyens d'acquérir et entretenir un véhicule. Le marché demeure toutefois non-négligeable à l'échelle du continent africain, constituant le **troisième parc automobile derrière le Nigéria et l'Afrique du Sud**. A long terme, il devrait bénéficier mécaniquement de la dynamique de la croissance démographique.

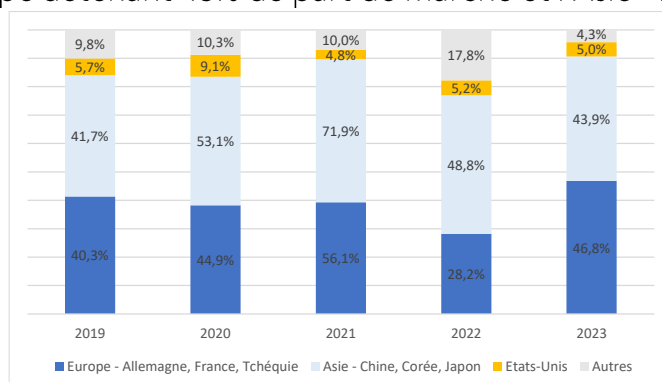
Un rebond progressif alors que le secteur a traversé de nombreuses crises

Depuis 2021, le marché des véhicules neufs a traversé une **crise sans précédent**, en lien notamment avec les pénuries de devises et la forte baisse du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, les ventes globales de véhicules neufs (voitures de passagers, utilitaires, camions, bus) se sont effondrées, atteignant **86 044 unités** sur l'année 2023, soit une **baisse de moitié en g.a**, après une **baisse de 37% en g.a en 2022**. Il s'agit du **niveau de ventes le plus faible depuis 2005**. A titre de comparaison, entre 2018 et 2022, en moyenne plus de 200 000 véhicules neufs étaient vendus par an. La tendance est moins marquée mais tout aussi visible sur les importations du secteur, alors que la **Banque centrale** a imposé en mars 2022 des **restrictions sur le financement des importations de bien non-essentiels**, dont les véhicules assemblés, et que les autorités ont imposé des quotas sur les importations de véhicules. La stabilisation de la situation économique au cours de l'année 2024 et la levée de certaines restrictions devraient toutefois permettre un **redressement des ventes**, avec un premier léger rebond attendu sur l'année. A terme, les ventes se stabiliseraient autour de **180 000 véhicules par an à l'horizon 2026**, un niveau toutefois inférieur à ceux observés entre 2018 et 2022. Le marché est historiquement dominé par la présence des **marques japonaises** (Nissan, Toyota), **européennes** (Fiat, Renault, Peugeot) et

américaines (Chevrolet), malgré une forte montée en puissance des **constructeurs chinois** (Chery, BYD). La présence des **groupes français** est non négligeable avec une implantation du **groupe Stellantis** (JV avec un partenaire local) et la **présence de Renault** via un importateur local. Par ailleurs, l'équipementier **Valéo** a massivement investi en Egypte dans un centre de R&D de logiciels à vocation mondiale. A noter que la transition du secteur vers l'électrique est balbutiante, avec **moins de 4 000 véhicules électriques aujourd'hui en circulation**, soit moins de 0,5% du parc total.

Une industrie nationale reposant essentiellement sur de l'assemblage

Si l'Égypte est également un pays producteur de véhicules, le troisième en Afrique avec environ 50 000 véhicules assemblés en 2023, l'industrie se concentre quasi-exclusivement sur l'**assemblage de kits importés**, avec un niveau de valeur ajoutée locale de l'ordre des 15 à 20%. Fin 2024, le pays comptait 17 usines d'assemblages, qui ont permis le développement d'un écosystème industriel comprenant une centaine de fournisseurs de rang 1 et 2. Si **Nissan, Suzuki et General Motors** sont directement implantés via des sites de production, la majorité des constructeurs a noué des **partenariats avec des entreprises égyptiennes**. A noter l'**inauguration, en novembre 2024, d'une usine d'assemblage pour la marque malaisienne Proton** suivi, en janvier 2025, par celle de modèle du constructeur chinois Geely. Le secteur représente un segment marginal pour l'industrie égyptienne, employant moins de 100 000 individus (**emplois directs**), avec des estimations de revenus inférieures à 2 Mds EUR. La production a vocation à alimenter **presque entièrement le marché intérieur** : les **exportations** du secteur étaient ainsi inférieures à 100 M USD en 2023. En parallèle, les **importations** du secteur ont atteint près de 4 Mds sur l'année – l'Europe détenant 43% de part de marché et l'Asie- 42%.



Principales parts de marché des fournisseurs de l'Égypte dans le secteur automobile (véhicules et pièces détachées)

Une volonté politique d'accompagner le développement du secteur ...

Mise en place d'incitations pour renforcer la filière industrielle

Le gouvernement a fait du développement de la filière automobile égyptienne l'une de ses priorités, dans un objectif plus global d'**attirer les investissements des grands constructeurs** et les inciter à **localiser leur production**, conformément au plan de développement **Vision 2030**. En novembre 2023, les autorités ont ainsi publié une **stratégie dédiée au secteur** qui ambitionne de faire de l'Égypte un hub régional pour la production de véhicules, avec un **objectif de production de 400 000 à 500 000 à l'horizon 2030** dont 25% destiné à l'export. Elle intègre notamment un plan d'industrialisation - **National Automotive Industry Development Program (AIDP)** concentré sur le développement d'une industrie des véhicules électriques. Il prévoit notamment un paquet de **mesures d'incitation** à la production pour les constructeurs automobiles (seuil minimum de production de 10 000 unités par usine) pour la création de

nouvelles usines et la réhabilitation des lignes de production vieillissantes. Un volet du plan est consacré au renforcement des **compétences de la main-d'œuvre locale**, grâce à des partenariats avec des **universités** et des **centres de formation privés**, dont une partie du financement sera assurée par les constructeurs. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de l'objectif de porter à **7 millions le nombre d'emplois dans le secteur industriel d'ici 2030**, contre **3,5 M actuellement**. En parallèle, un ensemble d'incitations à l'achat visant à rendre les véhicules électriques plus compétitifs doit également être instauré (bonus pouvant aller jusqu'à 50 000 EGP, exemptions de la taxe d'immatriculation, etc.). Dès 2022, dans le cadre d'une réforme globale, les autorités égyptiennes avaient **diminué significativement les taxes et droits à l'importation** pour certains modèles de véhicules et composants. De même, l'industrie automobile était éligible aux nouveaux systèmes de **réduction des droits de douane** pour les biens produits localement.

Une restructuration de la gouvernance du secteur pour accompagner ces ambitions

Les autorités ont également clarifié la **gouvernance institutionnelle du secteur**, avec la création d'une **unité automobile au sein du Ministère de l'Industrie** (désormais rattaché à celui des Transports) qui sera en charge d'établir les normes détaillées de l'AIDP et leur mise en place. Un comité de pilotage (Supreme Council for the Automotive Industry) a également été instauré pour fixer une stratégie pour le secteur. Placé sous la présidence du **Premier Ministre**, il intègre **cinq ministères**. Enfin, un fonds de soutien à la **transition du secteur** devrait voir le jour, bien que ses modalités et sources de financement restent incertaines. En parallèle, le secteur automobile a été identifié comme stratégique dans le **développement de la zone économique du Canal de Suez (SC Zone)** qui ambitionne de devenir le principal pôle économique du pays grâce à un système d'incitation propre et de son positionnement géostratégique.

... qui fait l'objet d'une attention croissante des constructeurs mais fait face à nombreuses incertitudes

Plusieurs annonces d'investissements des grands constructeurs internationaux, surtout chinois.

Dans ce contexte, les **annonces d'investissements et de localisation** des constructeurs automobile se sont multipliées. De nombreux constructeurs établis dans le pays ambitionnent ainsi d'étendre leurs **capacités de production**, comme **Nissan** ou encore **Stellantis** qui a annoncé un plan d'expansion pour une montée en puissance de l'**assemblage local de ses modèles de Jeep Cherokee** ainsi que la construction d'une ligne de production pour les Citroën C4X. La majorité des annonces ont toutefois concerné l'implantation de constructeurs chinois via des partenariats avec des acteurs locaux – GB Motor pour les marques Haval et Chery ; Al Mansour pour SAIC ; Alkan Auto pour BAIC ; Jianbei, etc.

Des ambitions encore confrontées à de nombreux défis

Les défis auxquels le secteur reste confronté demeurent nombreux et la matérialisation de ces plans d'investissements est incertaine. D'une part, car la **concurrence régionale** est forte alors que certains pays de la région comme **le Maroc ou la Turquie** ont développé un **écosystème industriel** plus mature avec le développement précoce de filières pour l'export. Plus généralement les constructeurs pourraient être confrontés à un **manque de main d'œuvre qualifiée**, une situation **macroéconomique** toujours fragile et un **climat des affaires** qui reste instable. Le développement d'une filière des **véhicules électriques (VE)**, identifiée comme axe prioritaire par le gouvernement, semble enfin prématuré, de l'avis même de certains ministres,

alors que le pays ne dispose pas des **infrastructures** fondamentales nécessaires à l'essor des VE (réseau de bornes de recharge encore embryonnaire), que l'essence demeure fortement subventionnée (17 LE soit 0,30 EUR le litre de « super ») et alors que **l'écart de prix avec les véhicules thermiques** demeure très élevé comparativement au pouvoir d'achat de l'essentiel de la population.

Antoine Willenbacher, chef du pôle infrastructure, environnement et santé

Indicateurs

Indicateurs macroéconomiques			Égypte		
Macroéconomie	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :	475	394	380	346	387
Agriculture	11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie	26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services	46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres	15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)	4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)	6,7	3,8	2,4	3,6	4,1
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)	8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire	-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire	1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant	-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dette publique	88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dette externe	32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)	2023/24				2024/24
	T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)
Balance commerciale	-7,9	-10,7	-10,1	-10,8	-14,1
Exportations totales	8,3	8,1	7,7	8,4	9,1
Importations totales	-16,3	-18,8	-17,8	-19,2	-23,1
Balance des services	5,2	4,0	2,1	3,1	4,1
Revenus du tourisme	4,5	3,3	3,1	3,5	4,8
Revenus du canal de Suez	2,4	2,4	1,0	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)	4,5	4,9	5,0	7,5	8,3
Balance courante	-2,8	-6,8	-7,5	-3,7	-5,9
Solde compte de capital et financier	1,8	6,6	11,7	9,8	3,8
Flux nets d'IDE	2,3	3,2	18,2	22,4	2,7
Flux nets d'inv. de portefeuille	-0,5	0,8	14,4	-0,1	-0,4
Solde global	0,2	-0,6	4,5	5,6	-1,0
Secteur bancaire ^[1]	2021	2022	2023	mars-24	juin-24
Crédit à l'économie (% dépôts)	48,3	48	53,3	59,9	60,3
Fonds propres (% total des actifs)	6,9	6,6	7,1	6,9	6,5
Créances douteuses (% prêts totaux)	3,4	3,3	2,9	2,6	2,7
Notation dette souveraine	Note	Perspective	Action		Date
Moody's	Caa1	Positive			07-mars-24
Standard & Poor's	B-	Positive	Révision à la hausse		18-mars-24
Fitch	B-	Positive			09-mai-24

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire	2024/25						
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Taux d'intérêts directeurs (%)							
Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25
Taux de refinancement	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25
Taux de change (dernier jour du mois)							
EGP/EUR	53,9	54,0	53,1	52,2	52,8	52,2	53,0
EGP/USD	48,6	48,2	48,9	49,5	50,8	50,2	50,6
Inflation en glissement annuel (%)							
Inflation urbaine	26,2%	26,4%	26,5%	25,5%	24,1%	24%	-
Inflation sous-jacente	25,1%	25,0%	24,4%	23,7%	23,2%	22,6%	-
Réserves de change (Md USD, du mois)	46,6	46,7	46,9	47,0	47,1	47,3	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - données 2023	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - données 2022	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - données 2022	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - données 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbucher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtresor.gouv.fr